

FATI MANSOUR

C'est la fin d'un semblant de suspense. Il y a bien deux candidats (et pas davantage) pour l'élection au poste de procureur général du canton de Genève, qui se déroulera le 29 mars prochain. Le sortant, Olivier Jornot, qui veut rempiler pour un troisième mandat et des poussières, sous la bannière libérale-radicale. Et son éternel rival, Pierre Bayenet, ancien député suppléant d'Ensemble à gauche et membre de ce même Ministère public depuis bientôt quatre ans. Ce dernier a choisi la date du 1er décembre, jour du dépôt des listes, pour rencontrer la presse autour d'un café, en présence de ses soutiens les plus convaincus, afin de lancer sa campagne sur le thème «une justice à visage humain», en proposant notamment de lever le pied sur la répression des petits délinquants en situation irrégulière.

Ces élections générales, qui ont lieu tous les six ans, se limiteront donc à ce duel pour le fauteuil de procureur général, une fonction cardinale (même si elle a perdu quelques plumes) au sein du troisième pouvoir et des institutions cantonales. Si le casting de 2014 se répète, il y a toutefois une différence de taille. Le challenger bénéficie désormais de l'onction des socialistes et des Vert-e-s. Quant à tous les autres procureurs et juges, ils peuvent souffler. La liste, concoctée par la commission interpartis, ne rencontre aucune velléité de traverse et les 171 magistrats de carrière (avec quelques demi-charges) seront ainsi intronisés tacitement par un arrêté gouvernemental.

Appel sans lendemain

Exit donc les gesticulations de certains partis, MCG et LJS en tête, qui faisaient du rabattement sous la forme d'un appel au peuple pour le poste de procureur général, tout en prononçant la dépolitisation de l'élection. A noter qu'il n'y a pas besoin d'avoir une étiquette partisane pour se présenter à une charge de magistrat, même si le système favorise ce filtre. Il faut être de nationalité suisse, être titulaire du brevet d'avocat, avoir au moins trois ans de pratique, jouir d'une bonne réputation et ne pas avoir connu d'ennuis pénaux, financiers ou disciplinaires sérieux.

«Les plus politisés sont ceux qui disent qu'ils ne veulent pas l'être», remarque Cyril Aellen, conseiller national PLR et président de l'interpartis, qui réunit un représentant de chaque formation présente au Grand Conseil, plus Ensemble à gauche. Sa mission est de recruter des candidats pour les postes vacants, d'évaluer leurs qualités et de coordonner le renouvellement pour tous les autres. Une opération menée selon un savant dosage



Le procureur général Olivier Jornot (à gauche) se voit contesté par un autre membre du Ministère public, Pierre Bayenet. (DAVID WAGNIÈRES POUR LE TEMPS/SALVATORE DI NOLFI/KEYSTONE)



de longue date: le fort taux d'incarcération qui caractérise Genève. C'est le seul moment où Pierre Bayenet va évoquer Olivier Jornot, ou plutôt sa directive B3 consacrée aux infractions à la loi sur les étrangers, qui prévoit notamment des barèmes de peines pour les personnes (et surtout les récidivistes) qui cumulent séjour illégal et petit délit. Au final, les habitués de cette catégorie peuvent finir longtemps en prison «pour des infractions qui ne le méritent pas». Pour casser cette mécanique, le candidat propose une collaboration avec les services sociaux et sanitaires dans l'idée de mieux préparer la sortie, surtout lorsqu'il s'agit de personnes précaires ou dépendantes.

«Pleine confiance»

Mais retour au reste de la magistrature. Cette fois, les élections générales ont été un peu plus compliquées à organiser, car il y avait à la fois davantage de partis et plus de candidats dits «hors partis». Pour couper court aux critiques lancinantes faisant état d'une sorte de «partage de gâteau» politique et apaiser ce débat, un soin particulier a été apporté au traitement des candidatures sans étiquette. «J'ai moi-même pris en charge l'examen de ces dossiers et assuré les contacts avec les personnes concernées», précise Cyril Aellen.

Entre roades et départs, il y a eu trois postes et demi libérés au sein de différentes juridictions civiles et pénales, qui ont été tous repourvus par des entrées dites «directes», par opposition à la carrière interne qui commence généralement par le parquet, comme le déplore Pierre Bayenet dans son programme. «Aucun de ces postes n'a été revendiqué par un procureur en place. On ne peut donc pas dire qu'ils attendent la première occasion pour quitter le Ministère public», souligne encore le président de l'interpartis. De quoi nuancer l'image de la baignoire.

Cela étant, la question du tournoi important au sein de cette autorité de poursuite pénale, soumise à une grosse charge de travail, à beaucoup de stress, et à l'autorité d'un patron peu commode, sera certainement au menu de la campagne, même si ces questions organisationnelles risquent de ne pas passionner les foules. Pour le moment, seul le PLR est sorti du bois à droite pour renouveler sa pleine confiance à Olivier Jornot, qui «a modernisé l'institution et amélioré le traitement des affaires tout en garantissant une application rigoureuse et équitable du droit». A voir comment partis cousins et autres acteurs de la société civile vont aborder cette élection pas vraiment comme les autres. ■

Duel confirmé entre Olivier Jornot et Pierre Bayenet

GENÈVE Pas de surprise de dernière minute au menu des élections générales du pouvoir judiciaire. Le peuple sera appelé à choisir entre deux candidats pour diriger le Ministère public. Les autres magistrats de carrière seront élus tacitement

mélant compétences professionnelles et équilibre des forces politiques. Contrairement au scénario de 2020, sa liste des magistrats ne débutera pas par le nom d'Olivier Jornot, puisque la place est disputée.

Papables en retrait

La campagne a vraiment démarré la semaine dernière. Réunis en assemblée générale, le Parti socialiste et celui des Vert-e-s ont tous deux voté à l'unanimité (moins deux abstentions pour le premier) leur soutien à la candidature de Pierre Bayenet. Mais c'était après avoir sondé de potentiels candidats au sein de leurs rangs, notamment les premiers procureurs Yves Bertossa et Anne-Laure Huber ou encore la juge à la Cour Gaëlle Van Hove, et après avoir fait chou blanc. Aucun papable n'a souhaité se lancer pour des motifs divers et variés.

Il y a ceux qui pensent qu'il n'y a aucune raison valable de contester son poste à un procureur général qui dispose de la force de travail et de l'indépendance nécessaires à cette charge. Ceux qui ne veulent pas de ce fauteuil très exposé où il

faut accepter de déplaire et s'attendre à prendre des coups. Et enfin ceux qui sont très réticents à se lancer dans une élection ouverte, qui plus est devant le peuple, avec des arguments de politique pénale un peu usés ou assez artificiels. Sans compter que la perspective de croiser le fer avec

traumatisme» du précédent abandon, dixit Helena Verissimo de Freitas, présidente de l'association qui fait campagne pour ce candidat. Cette dernière réunit des politiques, des syndicalistes, des avocats et des universitaires. Leurs visages apparaissent désormais sur un site internet dédié.

«Il y a une forme de ras-le-bol de la politique judiciaire menée par Olivier Jornot»

THOMAS WENGER, PRÉSIDENT DU PARTI SOCIALISTE GENEVOIS

Olivier Jornot, un bon orateur qui maîtrise l'art de la répartie, est susceptible d'en décourager plus d'un.

Mobilisation à gauche

Mais pas de quoi freiner les ambitions de Pierre Bayenet, ancien député lui aussi, qui a désormais la voie libre. Il réussit, contrairement à sa première tentative (où il avait récolté 33% des voix), à rallier davantage et à faire oublier «le

«Il est important pour le Parti socialiste de soutenir le seul candidat de gauche», explique Thomas Wenger, son président. Mais encore? «Il y a une forme de ras-le-bol de la politique judiciaire menée par Olivier Jornot, qui fait de Genève un canton qui emprisonne beaucoup. Pierre Bayenet propose aussi une gestion différente, plus participative et plus bienveillante du Ministère public.» Une juridic-

tion qui, rappelons-le, compte quatre socialistes parmi les cinq premiers procureurs qui forment l'équipe de direction.

Organisation et politique pénale

Face aux médias, Pierre Bayenet a esquisisé des objectifs à la fois organisationnels et de politique pénale. «La priorité absolue est de stabiliser le Ministère public qui, à l'image d'une baignoire qui se vide, connaît une fuite de cerveaux continue.» Pour remédier à «ce roulement permanent» qui engendre moults problèmes de célérité et affecte les justiciables, il prône des réformes pour stabiliser les procureurs dans leurs fonctions: faire en sorte que le parquet ne soit plus un tremplin pour accéder à d'autres juridictions (en favorisant les entrées directes) et créer des sections spécialisées dans diverses formes de criminalité pour offrir des perspectives d'évolution à l'intérieur.

Outre les thèmes dans l'air du temps - meilleure prise en charge des victimes de violences sexuelles et lutte plus efficace contre la cybercriminalité -, il y a le sujet qui fâche